

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### *La qualité de l'air dans nos établissements : une question prioritaire!*

**Dolbeau-Mistassini, le 16 janvier 2012.** - La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'assure d'offrir un environnement sain et sécuritaire pour l'ensemble de ses employés et de ses élèves.

La direction générale et le conseil des commissaires tiennent à rassurer la population quant à ce sujet qui fait la manchette, ces jours-ci. « Dès qu'on porte à notre attention un élément qui pourrait nuire à la qualité de l'air, une analyse est faite. À la suite du passage d'une équipe du Service des ressources matérielles de la commission scolaire, si les constats le justifient, on fait appel à des professionnels et nous apportons les correctifs », fait valoir Rémi Rousseau, le président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

À titre préventif, comme dans l'ensemble des aspects de la santé et la sécurité du travail, lorsqu'il y a des travaux dans une école ou un centre, une vérification du système de ventilation est faite. Lors des travaux, le système de ventilation est arrêté pour éviter que des particules soient propagées dans l'établissement par les conduits d'aération. Régulièrement, on procède au changement des filtres des conduits de ventilation afin d'assurer la salubrité de l'air dans les lieux de travail.

Soulignons que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets gère un important parc immobilier consacré à des activités éducatives, avec plus de 40 immeubles.

-30-

Sources : Rémi Rousseau  
Président  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets  
[Rousseaur@cspaysbleuets.qc.ca](mailto:Rousseaur@cspaysbleuets.qc.ca)

Marie-Claude Parent  
Conseillère en communication  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets  
418-276-2012 poste # 4010  
[Parentm@cspaysbleuets.qc.ca](mailto:Parentm@cspaysbleuets.qc.ca)